

THE
QUEBEC
GAZETTE.

THURSDAY, SEPTEMBER 28, 1769.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

JEUDI, le 28 SEPTEMBRE, 1769.

CONSTANTINOPLE, MAY 24.

LAST Week the Captain Pacha sailed for the Black Sea. His Squadron is composed of 20 large Men of War, ten great Saiks, eight Gallies, and upwards of 200 Galliots and Can-jadbachs, Vessels particularly constructed for the Service of the Sea of Zabache. Vice-Admiral Assan Bey is to command a Squadron of 9 Men of War in the Archipelago, five of which are already put to Sea, and the rest will sail immediately. Letters from the Grand Vizir inform, that he had passed the Mountains of Balkham, and should proceed immediately into Poland, after he had refreshed his Cavalry a few Days at Ifaccia, upon the Danube. We have just received Advice of a Victory gained over the Russians, which this Moment is announcing by the Cannon of the Seraglio, but the Particulars have not yet transpired.

Varsovie, June 3. Prince Gallitzin, after quitting his Camp at Mendziboz, marched to Constantinow. It is said the Loss his Army sustained on the Attack of Choczm, and in his Retreat, has been very great; not only his Cavalry are entirely ruined, but even his best Infantry; and Part of his Artillery. Great Part of his Baggage also has fallen into the Hands of the Ottomans, and it is generally agreed he will not be able to keep the Field against the Turks this Campaign, though Count Romanzow, from the Ukraine, is to join him with 35,000 Men. A large Body of Russian Horse and Cosacks having approached too near the Fortres of Oczakow, were attacked by a Corps of Turkish Troops, and obliged to retire.

The Retreat of the grand Russian Army has left all South Poland open to the Ravage of the Confederates of Bar, who reckon they shall soon be joined by a large Body of Ottoman Troops.

Transilvania, May 31. The Defeat of the Russians near Choczm is no longer a Matter of Doubt. They were terribly harassed in their Retreat by the Turks, who have now established the Theatre of War in Poland. Twenty Thousand Ottoman Cavalry have been left by the Seraflier at Choczm, who, it is supposed, are to assist the Confederates of Bar.

Bastia, May 25. Extract of a Letter from Florence, June 1.

" I had resolved upon a second Voyage to Corsica, but, alas! that Kingdom is no longer in the Hands of the Corsicans; it is become a Province of France. The brave Islanders have no more any Expectation of seeing themselves independent. I lament their General Paoli, who now unhappily perceives himself deprived of all his Hopes. The first Attack was fortunate to the French. In the second the Corsicans had the Advantage. In the third they were beaten and dispersed, suffering a general Rout and Massacre. This was owing to no Fault of Paoli's; he disposed his People well; but in the Action one of the Chiefs not only quitted that General, with 800 Men, but also, when they had gone over to the French, turned their Arms against their own Countrymen (a Circumstance scarce to be credited) At Sight of this the Corsicans threw down their Arms, Part of them surrendering, and Part flying. Paoli asked a Truce of six Days, but could not obtain it. The most distant Provinces immediately sent in their Submission. In short, all is over. Eight or ten of their Chiefs landed the Day before Yesterday at Leghorn."

Leghorn, June 6. By Accounts just received from Corsica we are informed, that Clement Paoli is at the Head of a Corps of about 2000 Men, in the Province of Niolo, where he may maintain his Ground some Time if he has Provisions and Ammunition. M. John Charles Saliceti still keeps the Field at the Head of a large Detachment, and has frequent Skirmishes with the advanced Posts of the French on the Side of Rostino, by which their Convoys are greatly incommoded. M. Abitucci is on the Side of the Pieve of Mezzana, with a Corps of about 5000 Men, and the French have not hitherto been able to penetrate into those Parts. The Corsican Army is actually divided in four Corps, which, if united, will amount to about 12000 Men; but these certainly cannot be able to make Head against the Troops of his Most Christian Majesty, composed of upwards of thirty thousand Men exclusive of ten thousand which they pretend to expect daily from Toulon.

Confins of Poland, June 16. The confederates having failed in their attempt against Leopold, turned afterwards upon Lublin, where they were reinforced by between five and six hundred men, whom they carried off from the dragoons and Uhlans belonging to the crown. The course of the posts is since very much interrupted, especially in regard to such letters as come from Podolia, Volhinia and the Russian army; so that we have absolutely no account at all concerning them, nor respecting the Turks. Major Drewitz is preparing to disperse the confederates, who, on their side, seem to carry their views as far as Warsaw; and as that officer is to be reinforced by a body of troops, which is marching from Lithuania, we expect soon to have the news of a bloody action.

Rome, June 3. The Senate of Venice, having prescribed to the Jesuits, settled in that Republic, the Term of three Months for their accepting or refusing all the Dispositions made by the Senate, with respect to the Ecclesiastics, or to quit their Dominions; the General of the Jesuits hath permitted them to conform to the Laws of the Senate.

LONDON, JUNE 14.

The French are terribly alarmed at the rapid Progress of the Russian Armies now in Motion; and a Correspondent at Marfeills writes, that the several Merchants and Manufacturers at, and in the Neighbourhood of Lyons, entertain the most dreadful apprehensions of having their Trade to Smyrna, Aleppo, and Constantinople, totally stagnated this Year; or what is worse,

CONSTANTINOPLE, le 24 Mai.

A semaine passée le Capitaine Pacha mit à la voile pour la Mer Noire. Son escadre est composée de 20 grands vaisseaux de guerre, 10 grandes Saïques, 8 galères, et plus de 200 Cunjadbachs, vaisseaux particuliers construits pour le service de la Mer de Zabache. Le Vice-amiral Assan Bey doit commander une escadre de 9 vaisseaux de guerre dans l'Archipel, dont cinq ont déjà mis en mer, et dont le reste suivra au plus tard. Des lettres du Grand Vizir marquent, qu'il a passé les montagnes de Balkham, et qu'il marchera bientôt en Pologne, après qu'il aura un peu rafraîchi sa cavallerie à Ifaccia sur le Danube. Nous venons de recevoir la nouvelle d'une victoire remportée sur les Russiens, que l'on annonce dans ce moment par le canon du Sérial, mais les particularités n'ont pas encore transpiré.

Varsovie, le 3 Juin. Le Prince Gallitzin, après avoir quitté son camp à Mendziboz, marcha à Constantinow. On dit que la perte que son armée a soufferte à l'attaque de Choczm, et dans sa retraite, a été très grande; non seulement sa cavallerie a été entièrement ruinée, mais aussi sa meilleure infanterie et une partie de son artillerie. Une grande partie de son bagage est aussi tombée entre les mains des Ottomans, et l'on convient généralement qu'il ne sera pas capable de tenir la campagne contre les Turcs cette campagne, quoique le Comte Romanzow de l'Ukraine doive le joindre avec 35,000 hommes. Un grand corps de cavallerie Russienne et de Cossacks s'étant approché trop près de la forteresse d'Oczakow, fut attaqué par un corps de troupes Turques, et obligé de se rétirer.

La rétraite de la grande armée Russienne a laissé toute la Pologne méridionale ouverte aux ravages des Confédérés de Bar, qui comptent d'être bientôt joints par un gros corps de troupes Ottomanes.

Transilvania, le 31 Mai. La défaite des Russiens près de Choczm n'est plus à présent une matière de doute. Ils ont été terriblement harcelés dans leur rétraite par les Turcs, qui ont maintenant fixé le théâtre de la guerre en Pologne. Vingt mille hommes de Cavallerie Ottomane ont été laissés par le Seraflier à Choczm, qui, à ce que l'on suppose, doivent assister les Confédérés de Bar.

BASTIE, le 25 Mai.

Extrait d'une lettre de Florence, du 1 Juin.

" Je m'étais résolu de faire un second voyage en Corse, mais hélas! ce royaume n'est plus entre les mains des Corses, il est devenu province de France. Les braves insulaires n'ont plus aucune attente de se voir indépendants. Je plains leur Général Paoli, qui à présent se voit malheureusement privé de toutes ses espérances. La première attaque fut heureuse pour les François. Dans la seconde les Corses eurent l'avantage. Dans la troisième ils furent battus et dispersés, ils souffrirent une déroute et massacre général. Paoli n'eut aucune faute dans tout ceci, il disposa bien son monde; mais dans l'action l'un des Chefs non seulement quitta ce Général, avec 800 hommes, mais encore après s'être rendu aux François, tourneraient leurs armes contre leurs propres compatriotes (circonstance à peine croiable.) A la vue de ceci les Corses jetteront bas les armes, une partie se rendant, une partie prenant la fuite. Paoli demanda une trêve de six jours, mais ne peut l'obtenir. Les provinces les plus éloignées envoient aussitôt leurs submissions. En un mot, tout est fini. Huit ou dix de leurs chefs débarquèrent avant hier à Livourne.

Livourne, le 6 Juin. Par les nouvelles qu'on vient de recevoir de Corse, nous sommes informés, que Clément Paoli est à la tête d'un corps d'environ 2000 hommes dans la province de Nebbio, où il peut soutenir le terrain pendant quelque temps, s'il a des provisions et munitions. Mr. Jean Charles Saliceti, tient encore la campagne à la tête d'un grand détachement, et a de fréquentes escarmouches avec les postes avancés des François du côté de Rostino, par lesquelles leurs convois sont beaucoup incommodés. Mr. Abitucci est du côté de la pieve de Mezzana, avec un corps d'environ 5000 hommes, et les François n'ont pas encore pu jusqu'à présent pénétrer dans ces parties. L'armée Corse est à présent divisée en quatre corps, qui s'ils étaient rassemblés, se montreraient à environ 12,000 hommes, mais certainement ne pourraient tenir tête aux troupes de la Majesté Très Chrétienne, composée de plus de 30,000 hommes, sans en compter 10,000 qu'ils disent attendre tous les jours de Toulon.

Des Confins de Pologne, le 16 Juin. Les Confédérés ayant manqué leur entreprise contre Leopold, rétourneront ensuite sur Lublin, où ils furent renforcés par un corps d'entre cinq à six cents hommes, qu'ils ont enlevés des Dragons et des Ulans appartenant à la couronne. Le cours de la poste depuis est beaucoup interrompu, particulièrement à l'égard des lettres qui viennent de Podolie, Volhinie, et de l'armée Russe, tellement que nous n'avons absolument aucune nouvelle touchant ce qui les regarde, ni les Turcs. Le Major Drewitz se prépare à disperser les Confédérés, qui, de leur côté semblent porter leurs vues jusqu'à Varsovie; et comme cet officier doit être renforcé par un corps de troupes, qui marche de la Lithuanie, nous nous attendons de recevoir bientôt la nouvelle d'une action sanglante.

Rome, le 3 Juin. Le Sénat de Venise ayant prescrit aux Jesuites établis dans cette République, le terme de trois mois pour accepter ou refuser toutes les dispositions faites par le Sénat touchant les Ecclésiastiques, ou quitter sa domination; le Général des Jesuites leur a permis de se conformer aux loix du Sénat.

LONDRES, le 14 Juin.

Les François sont terriblement alarmés du progrès rapide des armées Russes maintenant en mouvement; et notre correspondant à Marseilles écrit, que plusieurs marchands et manufacturiers de la ville et du voisinage de Lyon,

that the Turks will not be able either to pay for the rich Brocades, Silks, and superine Cloths, they have contracted for, and most of which are already delivered or that they will not be in a Situation to send Orders for others, as usual; which Interruption will go near to ruin that most lucrative Branch of Commerce.

June 20. The Troops of the Electorate of Hanover have been all drawn up and exercised very frequently. His Prussian Majesty's Forces have done the same, and the Dutch have likewise formed a Camp, and are exercising their Troops. Do not all these Motions, exclusive of the military Preparations making in Denmark, Sweden, and other Parts of the North, to say nothing of what is doing in France, indicate an approaching Rupture among the Powers of Europe?

June 21. On sacking the Castle of Corte, great quantities of rich furniture were found belonging to Paoli, with a throne richly ornamented.

There are but a few places in Corsica that have not submitted to the French arms; Carlo Saliceti still holds out; but as a reward of 50 Louis d'Ors have been set on his head, it is not doubted but he will soon be taken. The sum of 200 Livres are said to be offered to any one who takes Paoli, or gives information of the place where he may be found.

Extract of a Letter from a Gentleman in Paris, who had intended to have made a Campaign in Corsica, June 14, 1769.

" The fatal Blow given to the expiring Liberty of the brave Corsicans has induced me to change my Resolution, for their Situation is such, that my poor Services cannot possibly be of use. The Head Quarters of M. de Vaux, the French General, is actually at Corte. In forcing a Defile the French lost 800 Soldiers and 60 Officers. Paoli very narrowly escaped being made a Prisoner; his Hat was taken, and the Cockade, which he wore, sent to M. le Duc de Choiseul, who received it with the greatest Air of Triumph.—Are not the Inferences very clear how the Head would have been disposed of had it unhappily accompanied the Hat.—

I R O V I D E N C E, AUGUST 12.

By a Gentleman, lately from London, we learn, that 10,000 Stand of Arms were shipped there for the Service of the Corsicans, when News arrived that the venerable and illustrious PAOLI, with his brave Adherents, were entirely routed. The Conquest of Corsica will, however, cost the Monsieurs dear, as we are told 7000 of their Troops fell in the Action. The Corsicans lost 5000 Men, and boldly disputed their Ground Inch by Inch, which was covered with Blood; but were at length overpowered by Numbers.

P H I L A D E L P H I A, AUGUST 17.

Extract of a Letter from Fort Pitt, dated July 15.

" Silver Heels arrived here the 15th, from Fort Chartres. The second Day he was so closely pursued, that he was obliged to throw away every Thing, except the Packets and the Clothes upon his Back. He had a Skirmish with the Villains at Fort Vincent, being in the Boat which was plundered upon the Wabash. We now learn that only one white Man was killed, and likewise five Indians, before they compelled Silver Heels, and the nine Men, to leave the Boat.—Pondiac is certainly killed by two Kaskaskias, as he was going from the Fort to his Camp; none of his Men were killed with him; but they have scalped one Steel, of the Royal Irish, who is likely to recover, and have killed and scalped his Wife. There is Reason to suppose the Lake Indians will make Reprisals on the English, for the Murder of Pondiac, as the French at the Illinois, immediately after the Act, dispatched a Messenger, with a Belt to his Nation, acquitting themselves and Indians, and throwing all the Blame upon the English.

" The Seneca Warriors have struck such a Terror in the Country People, that many Women and Children are already come into the Fort. One Michael, who has a swelled Cheek, and speaks tolerable English, has two or three Times attempted to shoot William Elliot. They have killed a Number of Cattle, Hogs and Horses, and carried off several Horses. Part of the Cherokee, instead of going to the Northward, have returned to the Shawance Towns. All the Western Indians seem jealous of the Peace between the Six Nations and the Cherokees, and I heartily wish they may quarrel among themselves, which will probably keep them off us.

P. S. I forgot to tell you, that these Misfortunes may be attributed, in a great Measure, to that fatal and profligate Custom of intoxicating the Indians; for one o' them being drunk in the Fort, and, what is generally the Consequence, misbehaving, was secured and flogged.—As soon as released, it is said, he went amongst his Countrymen, and has excited them to resent the Treatment he met with."

Extract of a Letter from Fort Pitt, dated July 26.

" The Indians daily increase in their Insolence and Threatenings to the Inhabitants of the Country hereabouts, and have already robbed them of every Wly of Subsistence; they steal their Horses, plunder their Houses, and threaten themselves; so that there is a greater Probability of an Indian War at present than there has been at any Time since I came to this Post."

Extract of another Letter from the same Place, July 28.

" We are now reduced to the Precaution of keeping our Draw-bridge always up, and placing a double Centry at the Sally-port, least we should be surprised; in short, every necessary Step is taken that has the Appearance of being, in the smallest Degree, conducive to the Security of this Garrison, and the Preservation of his Majesty's Subjects."

Extract of a Letter from Fort Bedford, July 31.

" There has been three Indians killed on the South Branch of Powtomack; the Neve was brought here by one Burbridge, Brother to him who was killed by the Indians some Time ago. This last Affair happened about ten or twelve Days ago, and about seventy or eighty Miles up the Branch, at a Place called Fort George; Burbridge says further, that the Indians commit great Mischief on the Green-Briar and Holsten Rivers, killing and driving away Cattle and Horses, and went even so far as to tye a Woman Neck and Heids and throw her into the River, by which Means she was drowned.

" This instant a man passed thro' this town, and reports, that on the Conomau (a Branch of the Kiskamontitas) near Ligonier, some Indians came to his Hut, having a white man in company with them, and took away four Horses before his face."

Extract of another Letter from Fort Bedford, August 2.

" The inhabitants in general beyond the Allegany are fled, not a white man is to be seen in the woods at Red Stony Creek, or between the Forts Pitt and Ligonier, but what are in motion: however all the men breathe a spirit of resentment, and one and all are resolved to return as soon as they have their children in safety amongst the inhabitants below, and I believe will not wait for, but rather go in search of the Enemy. God only knows the

sont dans les plus grandes craintes de voir leur commerce à Smyrne, Alep, et Constantinople, entièrement arrêté cette année, ou ce qui est pire, que les Turcs ne seront pas capables soit de paier les riches brocards, soieries, et étoffes superfines qu'ils ont ordonnés, et dont une partie est déjà livrée; ou qu'ils ne seront point en état d'en ordonner d'autres comme de coutume; interruption qui tend à ruiner presque toute cette branche de commerce si avantageuse.

Le 19 Juin. Les troupes de l'Electorat d'Hanovre ont été toutes rassemblées et exercées très souvent. Les troupes de sa Majesté Prussienne ont fait la même chose, et les Hollandais ont pareillement formé un camp, et exercent leurs troupes. Tous ces mouvements, sans compter les préparations de guerre qui se font en Danoemark, Suède, et autres parties du Nord, pour ne rien dire de ce qui se passe en France, ne marquent-ils point une rupture prochaine parmi les puissances de l'Europe?

Le 27 Juin. Dans le sac du château de Corté, on trouva de grandes quantités de riches fournitures appartenant à Paoli, avec un trône richement orné.

Il n'y a plus que peu de places en Corse qui ne sont pas encore soumises aux armes de France; Carlo Saliceti tient encore la campagne, mais comme on a mis 50 Louïs sur sa tête, on ne doutoit pas qu'il ne soit bientôt pris. On dit que l'on a offert 200 livres à quiconque prendra Paoli, ou donnera connaissance du lieu où l'on peut le trouver.

Extrait d'une lettre d'un Monsieur de Paris, qui s'étoit proposé de faire une campagne en Corse, du 14 Juin.

" Le coup fatal porté à la liberté mourante des généreux Corses m'a engagé à changer de résolution, car leur situation est telle que mes faibles services ne peuvent leur être d'aucun usage. Le quartier-général du Comte de Vaux, Général des François, est maintenant à Corté. En forçant un défilé les François perdirent huit cens soldats et soixante officiers. A peine Paoli échappa-t-il d'être fait prisonnier, son chapeau fut pris, et la Cocarde qu'il portoit fut envoyée au Duc de Choiseul, qui la reçut du plus grand air de triomphe.—Ne peut-on pas conclure clairement de quelle manière on auroit disposé de la tête si malheureusement elle se feroit trouvée avec le chapeau.

P R O V I D E N C E, le 12 Août.

Par un Monsieur venant de Londres nous apprenons, qu'on avoit embarqué dix mille fusils pour service des Corses, quand les nouvelles arriverent que le respectable et illustre Paoli, avec ses braves adhérents, avoit été entièrement mis en déroute. La conquête de Corse courra cependant cher aux François, vu qu'on nous dit que 7000 de leurs troupes tomberont dans l'action. Les Corses perdirent 5000, et disputeront vivement le terrain pouce à pouce, lequel fut couvert de sang, mais ils furent à la fin accablés par le nombre.

P H I L A D E L P H I E, le 17 Août.

Extrait d'une lettre du fort Pitt, du 15 Juillet.

Talons d'Argent arriva ici le 15 du fort Chartres, le second jour il fut si étroitement poursuivi, qu'il fut obligé de jeter bas toute chose, excepté les paquets et la couverture sur son dos. Il fut une escarmouche avec les habitans du fort Vincent, étant dans le bateau qui a été pillé sur la Wabash. Nous apprenons maintenant qu'il n'y eut qu'un blanc de tué, et pareillement 5 sauvages, avant qu'ils pressassent Talons d'Argent, et les 9 hommes qui abandonnèrent le bateau.—Pondiac est certainement tué par deux Kaskaskias, comme il alloit du fort dans son camp; personne de ses gens ne fut tué avec lui, mais ils ont levé la chevelure à un nommé Steel de Roial Irlandois, qui selon l'apparence se rétablira, et ils ont tué et levé la chevelure à sa femme. Il y a raison de croire que les sauvages du Lac useront des représailles envers les Anglois pour le meurtre de Pondiac, vu que les François aux Illinois, assitôt après l'action, dépecheront un messager avec un collier à sa nation s'excusant ainsi que les sauvages, et mettant tout le blame sur les Anglois.

" Les guerriers des Sénecas ont repandu une telle terreur parmi le peuple de la campagne, que plusieurs femmes et enfans sont déjà venus dans le fort. Un nommé Michel, quia la joue enflée, et qui parle passablement l'Anglois, a tenté deux ou trois fois de fusiller Guillaume Elliot. Ils ont tué grand nombre de bétail, de cochons et de chevaux, et emporté plusieurs de ces derniers. Une partie des Chiroquois au lieu d'aller vers le Nord-est est retournée aux villages des Shawance. Tous les sauvages de l'Occident semblent jaloux de la paix entre les Six Nations et les Chiroquois, et je souhaite de bon coeur qu'ils puissent se quereller ensemble, ce qui probablement les tiendra arrière de nous.

P. S. J'oubliois de vous dire, que ces malheurs peuvent être attribués, en grande partie, à cette fatale et pernicieuse coutume d'enyrer les sauvages; car l'un d'eux étant yvre dans le fort, et, ce qui est général parmi eux, se comportant mal, fut arrêté et battu; aussitôt qu'il fut relâché, on dit qu'il alla parmi ses compatriotes, et les a excités à le venger du traitement qu'il avoit reçû.

Extrait d'une lettre du fort Pitt, du 26 Juillet.

" Les Sauvages augmentent tous les jours leur insolence et leurs menaces envers les habitans des environs d'ici, et leur ont déjà enlevé tous les moyens de subsister; ils volent leurs chevaux, pillent leurs maisons, et les menacent eux-mêmes, si bien qu'il y a une grande apparence d'une guerre sauvage à présent, plus que dans aucun tems depuis que je suis venu dans ce poste.

Extrait d'une autre lettre du même endroit, du 28 Juillet.

" Nous sommes maintenant réduits à la précaution de tenir notre pont-levis toujours levé, et de placer une double sentinelle à la sortie, sans quoi nous serions surpris; en un mot on prend toutes les mesures nécessaires qui ont la moindre apparence de tendre à la sûreté de la garnison, et à la conservation des sujets de sa Majesté."

Extrait d'une lettre du fort Bedford, du 31 Juillet.

" Il y a eu trois sauvages tués vers le bras méridional de la Potowmack, la nouvelle a été apportée ici par un nommé Burbridge, frere de celui qui a été tué il y a quelque tems. Cette dernière affaire arriva il y a dix à douze jours, et à environ 70 ou 80 miles vers le haut de la branche, à un endroit appellé fort George; Burbridge ajoute que les sauvages commettent de grands ravages sur le Green-briar et la rivière Holsten, tuant et emmenant le bétail et les chevaux, et allèrent même jusqu'à lier les pieds au col d'une femme, et la jeter dans la rivière, moyen par lequel elle fut noyée.

Dans ce moment il passa un homme par cette ville, et dit que sur la Conomau (branche de la Kiskamontitas) près de Ligonier, quelques sauvages vinrent à sa cabane, ayant un blanc avec eux, et emportèrent quatre chevaux en sa présence.

Extrait d'une lettre du fort Bedford, du 2 Août.

" Les habitans en général d'Allegany sont ensuis, on ne peut pas voir un seul blanc à Red-Stony-creek, ou entre les forts Pitt et Ligonier, qui ne soit en mouvement: Cependant tous respirent un esprit de vengeance, et tous

event, but at present 'tis a moving scene to see these unhappy poor people flying away from their little all, for most of them have no other dependance than the little summer crop they have still in the ground. As yet no white people are killed, but cattle and horses are stolen and destroyed in great abundance."

N E W - P O R T , A U G U S T 21.

We can assure the Public, from our own Knowledge, as well as, from Testimony of a Gentleman lately from the Westward, that Mr. Abel Buell, of Killingsworth, in Connecticut, Jeweller and Lapidary, has lately, by his own Genius, without any Assistance, made himself Master of the Art of Founding Types, for Printing; and might, by proper Encouragement, soon be able to furnish all the Printers in America with Types at the same Price they are sold at in Great-Britain.—Some of the Types have actually been exhibited in this Town and Philadelphia.

N E W - Y O R K , A U G U S T 28.

Captain Allbouy, in the Sloop Charlotte, from Jamaica, brings Account of the Arrival there of a Man of War in a very short Passage from England, who reports, that the French have taken Fort St. George, in the East-Indies. As soon as the Account came to the Admiral, he immediately put to Sea; and in ten Days was seen at anchor in Cape Nichola Mole, on Hispaniola.

By Letters from Fort Bedford, it seems an Indian War is inevitable, and is actually begun on the Part of the Indians; and the white Inhabitants above the Allegany, in general have fled from their Habitations.

C U S T O M - H O U S E , Q U E B E C . *Entered Inwards.*

Industry, Peters, from Rhode-Island.—Expectation, Wake, from London.—Elizabeth, Romeril, from Falmouth.—Cleared out, Union, Bates, for New-York.—Speed-well, Simpson, for Barcelona.

A D V E R T I S E M E N T S .

J U S T imported, and to be Sold by *Henry Boone*, at his House in the Lower-Town, excellent RED WINE of the Vintage 1767; likewise Sweet Oil in small Cags, of the best Quality.

N. B. Any single Gentleman, who is inclined to hire the upper Part of his House, he will let it upon reasonable Terms, for any Time he please, or should he not want the whole, he may have Part of it, ready furnish'd or otherwise, as will best suit him. Nouvellement arrivé, et à Vendre par HENRY BOONE, à sa maison dans la Basse-ville,

D'Excellent VIN ROUGE, de la vendange de 1767, comme aussi de l'Huile d'Olive en petits-barils de la meilleure qualité.

N. B. Tous Messieurs sans famille qui souhaitent de louer le haut de sa maison, il le leur louera à un prix raisonnable pour le tems qu'ils souhaiteront, où s'ils n'ont pas besoin du tout, ils peuvent en avoir une partie toute meublée, ou autrement, comme il leur conviendra le mieux.

PROVOST-MARSHAL's-OFFICE, Quebec, 26th September, 1769.

O N Monday the 16th Day of October next, at 11 o'Clock in the Forenoon, will commence and be held, at the Court-House in the City of Quebec, a Session of the Supreme-Court of Judicature, for the said City and District, at which Time and Place all such as are bound to prosecute any Prisoners, for Treason, Murder, Felony, or any Misdemeanours, are required personally to be then and there; also all his Majesty's Justices of the Peace, Coroners, Keepers of Goals and Houses of Correction, High and Sub-Bailiffs, are required to be then and there, with their Rolls, Records, and other Remembrances, and to do those Things which to them respectively appertain.

JACOB ROWE, D. P. M.

Bureau du Prévôt Maréchal, Québec, le 26 Septembre, 1769.

L UNDI 16 d'Octobre prochain, à 11 heures du matin, on commencera à tenir à la salle de la cour, à Québec, la séance de la cour supérieure de judicature, pour la dite ville et district, auquel tems et lieu tous ceux qui sont obligés de poursuivre des prisonniers pour trahisons, meurtre, vol, et autres crimes et offenses, sont requis de se rendre en personne; comme aussi tous Juges à Paix pour sa Majesté, Examinateurs des accidents funestes, Hauts et Sous-baillis, avec leurs roilles, régîtres, et autres documens, pour y faire tout devoir leur appartenant respectivement.

JACOB ROWE, D. P. M.

I N Virtue of a Writ of *Venditioni Exponas*, issued out of his Majesty's Court of Common-Pleas, at the Suit of Michel Voyée, against the Goods and Chattels, Mesluages, Lands and Tenements, of Jean Chon, alias Cambray, and Margarete his Wife, I have seized and taken in Possession, a Lot of Land, situate in Ste. Ursule Street, in the Upper-Town of Quebec, of 28 Feet in Front by 40 Feet in Depth, or thereabouts, also a Stone House, thereon erected, of 19 Feet in Front by 30 Feet in Rear, or thereabouts, of one Story high, bounded on the one Side by Messrs. Drolet & Chamard, and on the other by Monsr. Lepine, which I shall expose to Sale, at the British Coffee-House, in the Lower-Town, on Friday the 13th of October next, at 11 o'Clock, when the Conditions of Sale will be made known, by

JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Any Persons having prior Claim on the Premises, are desired to make the same known, before the Day of Sale, unto the said Provost-Marshall.

Quebec, 26th September, 1769.

E N vertu d'un Writ de *Venditioni exponas*, émané de la cour des Plaidoirs Communs de sa Majesté, à la poursuite de Michel Voyée, contre les biens, effets, terres et possessions de Jean Chon dit Cambray, et Marguerite sa femme, j'ai saisi et mis sous main de justice un emplacement et maison, situés rue Ste. Ursule, dans la Haute-ville de Québec, de 28 pieds de front sur 40 de profondeur ou environ; comme aussi une maison de pierres située dessus, de 19 pieds de front sur trente de profondeur ou environ, d'un étage, bornée d'un côté par Messieurs Drolet et Chamard, et de l'autre par Mr. Lepine, que j'exposerai en vente au caffé Britannique dans la Basse-ville, Vendredi le 13 du prochain, à 10 heures, où les conditions de la vente seront déclarées par

N. B. Ceux qui ont des prétentions préalables sur les dits biens, sont priés de les faire connaître avant le jour de la vente au dit Prévôt Maréchal.

Quebec, le 26 Septembre, 1769.

W HEREAS the Ship Thomas & Richard, John Croser, Master, was chartered by Jacob Hagen & Son, of London, Merchants, to sail in July last from the Port of London for Quebec, to be there loaded by said Jacob Hagen & Son, or by their Factors or Assigns: Public Notice is hereby given, as well to the said Jacob Hagen & Son, their Factors and Assigns, as to all other Persons whatsoever, That the said Ship arrived at Wolfe's Cove, near this City, on the 15th of this Instant September, and, agreeable to Charter-Party, there layeth moor'd, since the said Day, ready to receive on Board such Goods or Merchandise as the said Jacob Hagen & Son, their Factors or Assigns, or any other Person or Persons whatsoever, chuse to load on Account of said Hagen & Son. And it is hereby farther publicly advertised, That, agreeable to Charter-Party, the said Ship will remain at her present Moorings, at Wolfe's Cove aforesaid, ready to receive on Board, as before-mentioned, for Forty Running-days, from the 16th of this present Month, and then sail for London.

Dated in Quebec, this 26th of September, 1769.

JOHN CROSER.

J EAN DUBE fils, qui part incessamment pour aller hiverner à la côte du Nord, avertit généralement tout le public, de ne faire aucun crédit ni avance pendant son absence, comme présent, à Thérèse Sansouisy sa femme, déclarant qu'ils perdroient tout ce qu'ils pourroient lui avancer.

et un chacun d'eux sont résolus de retourner aussitôt qu'ils auront mis leurs enfans en sûreté chez les habitans d'en bas, et je crois qu'ils ne les attendront pas, mais plutôt qu'ils iront chercher l'ennemi. Dieu seul sait ce qui arrivera, mais à présent c'est une scène touchante de voir ces pauvres malheureux fuir en abandonnant le peu qu'ils possèdent, car plusieurs d'entre eux n'ont pas d'autres ressource que la petite moisson qui est encore sur terre. Jusqu'à présent il n'y a pas encore de blanc de tué, mais il y a beaucoup de bétail et de chevaux de tués et volés.

N E W P O R T , le 21 Août.

Nous pouvons aussi assurer le public de notre propre connaissance, aussi bien que par le témoignage d'un Monsieur dernièrement arrivé de l'Occident, que Mr. Abel Buell de Killingsworth en Connecticut, jouaillier et laïdaire, a, de son propre génie, sans aucune assistance, trouvé l'art de fondre des caractères d'Imprimerie, et peut avec un encouragement convenable être bientôt en état de fournir tous les Imprimeurs de l'Amérique au même prix qu'ils se vendent dans la Grande-Bretagne. Quelques uns de ses caractères ont déjà été montrés dans cette ville et à Philadelphie.

N O U V E L L E - Y O R K , le 28 Août.

Le Capitaine Albouy, dans la chaloupe la Charlotte, venant de la Jamaique, apporte la nouvelle de l'arrivée là d'un vaisseau de guerre dans un très court passage d'Angleterre, qui dit, que les François ont pris le fort St. George dans les Indes Orientales. Aussitôt que la nouvelle en vint à l'Aniral, il mit aussitôt en mer; et en dix jours on le vit à l'ancre à Cap Nicoll Mole, dans Hispaniola.

Par des lettres du fort Bedford, il semble qu'une guerre sauvage et inévitable, et elle est déjà commencée de la part des Sauvages, et les blancs d'au-delà d'Allegany en général le sont enfin de leurs habitations.

A V E R T I S S E M E N T .

District de Québec, à Savoir: { A VENDRE publiquement au caffé Britannique dans la Basse-ville de Québec, Vendredi 13 d'Octobre prochain, à 11 heures du matin, la moitié d'une golette nommée Siria, avec ses mats et beaupré, telle qu'elle est maintenant à St. Roch, près le magasin au bois; la dite golette faite comme appartenante à Guillaume Vanfelson, à la poursuite de Jacques Perrault. Ceux qui ont des prétentions préalables sur la dite golette, font près de les faire connaitre avant le jour de la vente, à

Québec, le 26 Septembre, 1769.

JACOB ROWE, D. P. M.

District of Québec, { TO be Sold, at Public Vendue, at QUEBEC: the British Coffee-House, in the Lower-Town of Quebec, on Friday the 13th Day of October next, at 11 o'Clock in the Morning, the Half of a Schooner, called the Sally, with her Masts and Bow-sprit, as she now lays at St. Roch's, near the Wood-Yard, said Schooner being in Execution as the Property of Wm. Vanfelson, at the Suit of Jacques Perrault. Any Persons having prior Claim on said Schooner, are desired to make it known, before the Day of Sale, to

Quebec, 26th September, 1769.

JACOB ROWE, D. P. M.

SIMON EVANS fait savoir au public, que par contrat passé devant M. Panet, Notaire à Montréal, le 5 Septembre présent mois, il a acquis d'Antoine Baudry pere et Antoine Baudry fils, habitans de l'Assomption, Une terre de trois arpens de front sur trente arpens de profondeur, avec les maisons et autres batimens dessus construits, situés au dit lieu de l'Assomption, joignant d'un coté au dit Antoine Baudry pere, et d'autre coté à Jean Bte. Archambault, bornée sur le devant au bord de la rivière de l'Assomption, et en profondeur au dit Antoine Baudry. Plus une autre terre située du coté en Sud de la rivière de Lachigan, Seigneurie de la Chenaye, de trois arpens de front sur 25 arpens de profondeur, tenant au bout de vingt arpens de profondeur de la terre de Pierre Denoyer, joignant d'un coté à Joachim Le Tellier dit la Fortune, d'autre coté et par derrière aux terres non concédées. Ceux qui ont quelques droits par hypothèque ou autrement sur les dites terres, sont priés d'en faire leurs déclarations en l'office du dit Mr. Panet, Notaire à Montréal, d'ici au quinzième Octobre prochain, tems au quel le dit Sieur Evans doit achever de payer le prix de son acquisition.

Montréal, 15 Septembre, 1769.

SIMON EVANS, informs the Public, That by a Deed passed before Mr. PANET, Notary at Montreal, the Fifth of this present Month, he has purchased of Antoine Baudry, the Father, and Antoine Baudry, the Son, Inhabitants of Assumption, a Farm of 3 Acres in Front and 30 in Depth, with the House and other Buildings thereon, lying in the Parish of Assumption; joining on one Side to Antoine Baudry, the Father, and on the other to John Baptiste Archambault, bounded before by the River Assumption, and behind by the said Antoine Baudry, the Son: Also another Farm, situate on the South Side of the River Lachigan, in the Seigniory of Lachenay, 3 Acres in Front by 25 in Depth, joining the End of Peter Denoyer's Land 20 Arpents deep, on one Side to Joachim Le Tellier, called Fortune, and on the other and behind to the ungranted Lands. Those who have any Claim, by Mortgage or otherwise, on said Lands, are desired to declare them, in the Office of said Mr. PANET, Notary at Montreal, before the 15th of October next, at which Time said Mr. Evans must compleat the Payment of the Purchase Money.

Montreal, September 15, 1769.

V U que le vaissieu JEAN & RICHARD, Capitaine JEAN CROSER, a été engagé par Jacob Hagen & fils, Merchants de Londres, pour mettre à la voile dans le mois de Juillet dernier du port de Londres pour Québec, pour être chargé par les dits Jacob Hagen & fils, ou par leur facteur ou correspondant, On fait à savoir par le présent, tant à Jacob Hagen & fils, qu'à leur facteur ou correspondant, aussi bien qu'à toutes autres personnes que ce soit, que le dit vaissieu est arrivé à l'an de Wolfe près de cette ville, le 15 du présent mois de Septembre, et qu'elon la convention il y est resté à l'encre depuis le dit jour, prêt à recevoir à bord telles marchandises ou effets que le dit Jacob Hagen & fils, leur facteur ou correspondant, ou telles autres personnes que ce soit, veulent charger pour le compte des dits Hagen & fils: Et l'on avertit en outre publiquement que conformément à la convention, le dit vaissieu restera où il est maintenant mouillé à la dite anse de Wolfe, prêt à recevoir à bord, comme il est dit ci-dessus, pendant 40 jours à compter du 16 du présent mois, et qu'ensuite il fera voile pour Londres. — Date à Québec, ce 26 Septembre, 1769.

JEAN CROSER.

O N vient d'achever d'imprimer à Québec (dans le même caractère que cet Avertissement) des HEURES DE VIE, qui se vendront chez JOSEPH BARGEAS, par douzaine et en détail, à un prix raisonnable.—On se propose de continuer l'impression de toute sorte de livres de dévotion.

A LL Persons who are desirous of entering into a Contract for supplying the Barracks at Montreal with Fire-wood, are entreated to send their Proposals, seal'd, to the Barrack-Master there, who has directions to Contract with that Person whose Proposals are lowest, and who can find a sufficient Security for the Performance of Conditions.

N. B. The present Contract subsists till next March.

Proposals to be sent before the 24th of October next, it being no longer to be advertised.

The NAKED TRUTH.

WERE Fortune more civil, and Busines more brisk,
My Horse not so phrenzy, or subject to frisk;
Should I chance to set Eye on a pretty young Lass,
Not too fond of dear Self, nor too oft at her Glass;
Not a Foe to good Humour, Diversion and Glee,
Nor a Slave to her Pleasures, regardless of me;
In Deportment so easy, her Bosom beside
The Mansion of Goodness, unsullied by Pride;
A Lover of Neatnes; to Virtue inclin'd;
Of a sweet Disposition and generous Mind;
A Friend of the Muses, yet no learned Thing,
Or a Wit to provoke me, and killingly sting;
But so friendly, and social, so warm, and so gay,
As to cheer up my Heart, and enliven each Day:
Could I find such a fair one, tho' Hobby should prance,
And kick up his Heels, or commence a new Dance;
With Whip, Bit, and Spur, I'd incessantly trouble,
Till Hobby should leave flouncing and carry us double;
Once mounted together, a Fig for old Care, and all Sorrow,
We'd be happy To-Day, and as happy To-Morrow:
Should Hobby's dear Burthen too ponderous grow,
Kind Prudence would teach us the Means how to go;
Should Fortune prove trickish, and tumble us o'er,
Ten Thousand, dear Girl, have been serv'd so before:
Take Courage, my Charmer, we'd mount him again,
Ride slowly the Mountains, but gallop the Plain;
To tit-up, to tit-up, w'd tilt it along,
And cheer up our Souls, with a Glass and a Song:
What matters it, Sweeten, if others ride single,
With Horses more sprightly, and Purse that jingle;
At Night, I am sure, at the Inn nigh the Vale,
Though driven by Storms, or a sweet pleasant Gale;
We shall all be but *so-so*, not a Stiver in Pocket,
Like a Taper burnt out, or a Snuff in the Socket.

To PROSPERITY.

By a LADY,

C ELESTIAL maid! receive this prayer,
If e'er thy beam divine
Should gild the brow of toiling care,
And bliss a hut like mine,
Let humble worth, without a fear,
Approach my ready door,
Nor let me ever see a tear,
Regardless, from the poor!
O bless me with an honest mind,
Above all selfish ends.
Humanely warm to all mankind,
And cordial to my friends.
With conscious truth and honour fill
My actions let me guide,
And give no fear but that of ill,
No scorn but that of pride.
Thus form'd, thus happy, let me dare
On heaven's dread King to gaze,
Conclude my night in ardent prayer,
And wake my morn with praise.
That hence my soul may hope to prove
The utmost saints can know,
And share his gracious smile above
Whose laws we keep below.

ADVERTISEMENTS.

THIS is to advertise the Inhabitants of the Seigniory of Berthier, District of Montreal, and others, that I do discharge all and every one whatsoever, from cutting Cord-Wood, Peches, or Wood for any other Use, upon the Island of Randan, or any other Part of the unconceded Domain; and further do discharge all and every one from raising, taking, or carrying off from any Part of said Lordship, Lime-Stone, or any other Sort whatever; and also forbid Fishing or Hunting on the above Premises, under the Pain of Prosecution (without Leave asked and obtained in Writing). There is lately found in the Parish of Saint Cuthbert, and above Seigniory, a Mill-Stone Quarry, thought to be as good as any in Europe: Any that want such Stones may be served on reasonable Terms. There is also a great Number of good Lands to concede on said Estate.

Berthier, 28th August, 1769.

(Signed)

JAMES CUTHBERT.

L E présent est pour avertir les habitans de la Seigneurie de Berthier, district de Montreal, et autres, que je défends à tous et à chacun d'eux tel qu'il soit, de couper du bois de corde, perches de bois pour tout autre usage, sur l'île de Randan, ou quelque autre partie du domaine non concédé; et de plus, je fais défense à un chacun d'enlever, prendre ou emporter d'aucune partie de la dite Seigneurie des pierres à calciner, ou de telle autre espèce que ce soit, et fais semblable inhibition de pecher ou de chasser sur les lieux susnommés, sous peine d'être poursuivi, sans en avoir demandé et obtenu la permission par écrit.—On a dernièrement trouvé dans la paroisse de St. Cuthbert, et la dite Seigneurie, une carrière de pierres pour meules de moulin, qu'on juge être aussi bonnes qu'aucune d'Europe; tous ceux qui ont besoin de pareilles pierres peuvent en être accommodés à un prix raisonnable; il y a aussi une grande quantité de bonnes terres à concéder sur le dit bien.

Berthier, le 28 Août, 1769.

(Signed)

JAQUES CUTHBERT.

QUEBEC: Printed by BROWN & GILMORE, at the Printing-Office, in Parlour-Street, in the Upper-Town, a little above the Bishop's Palace where Subscriptions for this Paper are taken in. Advertisements of a moderate Length (in one Language) inserted for Five Shillings Halifax the first Week, and One Shilling each Week after; if in both Languages, Seven Shillings and Six-pence Halifax the first Week, and Half a Dollar each Week after; and all Kinds of Printing done in the neatest Manner, with Care and Expedition.

IMPRIME par BROWN & GILMORE, à l'imprimerie, rue du Parloir, dans la haute ville de Québec, au dessus de l'Évêché; où on reçoit des souscriptions pour la Gazette, dans laquelle on insérera des avertissements d'une longueur modérée, dans une langue, à Cinq Chelins d'Halifax chaque la première semaine, et Un Chelin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer; dans les deux langues, à Sept Chelins et demi d'Halifax la première semaine, et Une demi Piastre par semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition.

A VENDRE à raisonnable prix, par WOOLSEYS & BRYAN, à leur Magasin dans la Basse-ville, les articles suivans, comme aussi un assortiment convenable de Marchandises d'Europe et des Isles, convenantes au commerce de ce pays,

D U Vin de Madere, dit de Fayal, dit de Sherry, dit de Teneriff, dit de Tercera, dit de Pico, de la Bière en bouteilles, du Cidre en bouteilles, de l'Eau-de-vie d'Espagne, du Lard, du Boeuf, et du Beurre d'Irlande; du Saindoux, du Fromage, Cornichons, de la Moutarde, des Pois fendus, du Vinaigre, des Raisins, des Corinthes, des Prunes, des Figues, du Ris, de l'Huile d'Italie en flacons, des Amandes, du Sucre commun en pain, du Thé dit Hyson et Thé vert commun, de l'Amidon et du Bleu, des Chandelles, du Tabac en feuilles, de l'Alun et Couperose, du Plomb en feuilles, du Souffre en lingots, de la Poix résine noire, des Peintures, de l'Huile de lin bouilli, de l'Huile de Terpentine, des Vergettes de différente sorte, un assortiment de Ferblanterie, des Bouchons, des Tuiles et Ardoises, de la Poterie et Verrerie, des Bouteilles de pierre depuis une peinte jusques à trois gallons, des Vases de pierre pour les salaisons et pour beurre, Cordages de différente espèce, du Noir de lampe, des Clous de différentes sortes, différentes ferrures, des Poles de fer, des Poèles à frire, de la Tolle, des Grélots pour les chevaux, des Palats, Baffins, &c. d'étaim, des Chaudrons de cuivre rouge et jaune, de Poêlons, &c.

Ils attendent tous les jours de Philadelphie du Rum, des Jambons, du Caffé, de la Fleur, du Chocolat, de l'esprit de la Jamaïque, du Fer en barre, &c. &c.

To be Sold, upon reasonable Terms, by WOOLSEYS & BRYAN, at their Store in the Lower-Town, the following Articles; also a neat Assortment of European and East-India Goods, suitable to the Trade of this Country.

M ADEIRA Wine,	Lucca Oil in Flasks,	Tile and Slate,
Fayal Ditto,	Almonds,	Earthen and Glass Ware,
Sherry Ditto,	Loaf and Lump Sugar,	Stone Bottles from 1 Pint to
Tenerif Ditto,	Hyon & common green Tea,	3 Gallons,
Tercera Ditto,	Starch and Blue,	Ditto pickling and Butter
Pico Ditto,	Soap, Candles,	Pots,
Bottled Beer,	Leaf Tobacco,	Cordage of different Kinds,
Ditto Syder,	Allom and Copperas,	Lamp Black,
Spanish Brandy,	Sheet-Lead,	Nails of different Kinds,
Irish Pork,	Roll Brimstone,	Iron-Mongery Ditto,
Ditto Beef,	Black Rosin,	Iron Shovels,
Ditto Butter,	Paints of different Colours,	Frying Pans,
Hog's Lard,	Linseed Oil boil'd,	Sweet Iron,
Cheese, Pickles,	Oil Turpentine,	Horse Bells,
Mustard, Split Pease,	Brushes of different Kinds,	Pewter Dishes, Basins, &c.
Vinegar, Raisins,	Tin Ware assorted,	Copper and Brass Kettles,
Currants, Prunes,	Corks, Window Glass,	Sauce-Pans, &c.
Figs, Rice,		

N. B. They hourly expect from Philadelphia, Rum, Hams, Coffee, Flour, Chocolate, Jamaica Spirits, Bar-Iron, &c. &c.

District de Québec, } EN vertu de certains Writs d'exécution à moi adressé et remis, à savoir: } émarés de la Cour des Plaidoirs Communs et des Séances de Quartier, contre les biens, effets, terres et professions de Jean Baptiste Chamard, j'ai saisi et mis four main de justice, l'une maison et emplacement situés rué de la montagne conduisant à la Basse-ville, maintenant occupés par le dit Chamard, borné d'un côté par Mr. Morin, et de l'autre par les héritiers de Mr. Cureux dit St. Germain, que j'exposerai en vente au café Britannique le 29 du présent, à 11 heures du matin, auquel tems les conditions de vente seront déclarées par

JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Cex qui ont quelques préentions sur les dits biens, par hypothéque ou autrement, sont priés de les faire connoître au dit Procôt Maréchal.

Quebec, le 12 Septembre, 1769.

IN Virtue of several Writs of Execution, to me directed and delivered, out of the Court of Common-Pleas and Quarter-Sessions, against the Goods and Chattels, Messuages and Lands, of Jean Baptiste Chamard, I have seized and taken into Possession, a House and Land, situate in Mountain-Street, leading to the Lower-Town, now in Possession of the said Chamard, bounded on the one Side by Mr. Morin, and on the other by the Heirs of Monsr. Cureux, dit St. Germain, which I shall expose to Sale, at the British Coffee-House, on the 29th Instant, at 11 o'Clock in the Forenoon, when the Conditions of Sale will be made known, by

JACOB ROWE, D. P. M.

N. B. Any Person or Persons having prior Claim on the Premises, by Mortgage or otherwise, they are desired to make the same known unto the said Provost Marshal.

Quebec, le 12 Septembre, 1769.

ON fait à savoir, qu'un emplacement de 40 pieds de long et de 50 ou environ de profondeur, sur lequel est bâtie une maison de quarante pieds à deux étages, avec une boulangerie dans la cour à deux étages, appartenant à Jaques Cartier, est à vendre; le dit emplacement situé à la Haute-ville, rue St. Jean, borné au Sud-ouest au Sieur Rousseau père, et d'autre côté au Nord-est à Noel Langlois. Ceux qui souhaiteront l'acheter, n'ont qu'à s'adresser à la propriétaire qui est dedans.

†

LES Soeurs Séculières de la Congrégation de Notre Dame à Montréal, font à savoir, qu'elles vendront à des conditions très raisonnables, une portion de terre située à la Rivière St. Pierre, nommée Verdun, contenant huit arpens de front, et environ quarante arpens de profondeur, tenant d'un côté à Jaques Roi, autrement Lapenier, de l'autre côté à Pierre Roi, et par derrière aux terres de St. Paul, dont une partie est cultivée, et le reste en bois. Comme aussi l'île de l'Aigle qui se joint à l'île Ste. Thérèse. Ceux qui en feront amateurs, ou d'une partie, peuvent s'adresser aux dites Soeurs de la Congrégation, qui leur donneront un bon titre des dits biens.

Montréal, le 4 Septembre, 1769.

THE Secular Sisters of the Congregation of our Lady, of Montréal, give Notice that they will sell on very reasonable Terms, a Lot of Land situate at the River St. Peter, called Verdun, containing eight Arpents in Front and about forty Arpents deep, joining on one Side to Jaques Roi, otherwise Lapenier, on the other Side to Pierre Roi, and behind to the Lands of St. Paul, Part whereof is cultivated and the Rest Wood Land. Also the Island of Eagle which joins the Island St. Thérèse. Any Person or Persons inclinable to purchase the same, or any Part thereof, may apply to the said Sisters of the Congregation, who will give them a good Title to the Premises.

Montréal, September 4, 1769.

TOUS ceux qui désirent de contracter pour fournir les Casernes de Montréal de Bois de Chauffage, sont priés d'envoyer leurs propositions cachetées, au Maître des Casernes, qui a l'ordre de contracter avec la personne qui sera meilleur marché, et qui pourra donner caution suffisante pour l'accomplissement des conditions.

N. B. Le Contract actuel subsiste jusqu'au Mars prochain.

N. B. On devra envoyer les propositions avant le 24 Octobre, vu qu'on n'avera pas d'avantage.